Syndicat Alternatif et Indépendant du Personnel de l'Education de la Réunion (SAIPER)
Union Des Alternatives Syndicales (UDAS)
7 Bis rue d'Anjou - Résidence Delphine - Appt.8
97490 Sainte Clotilde
Tél : 0262.48.00.31 / Courriel: contact@saiper.net / Web : http://www.saiper.net

Bilan des Lignes Directrices de Gestion (LDG) – Premier Degré

Présentation du bilan des opérations de gestion administrative et de la mobilité des enseignants du premier degré, articulé autour de deux volets principaux : la carrière et la mobilité.

VOLET 1 : LA CARRIÈRE

1. Liste d'aptitude (Professeurs des écoles)

- **Population éligible :** 20 instituteurs.
- **Dotation ministérielle :** 20 possibilités de promotion.
- **Candidatures effectives :** 2 candidats, qui ont tous les deux été promus.
- *Constat :* Un nombre de candidatures très faible malgré les possibilités offertes, sans raison particulière communiquée par les agents.

2. Avancements accélérés (7e et 9e échelons)

- **Modalités :** Concerne 30 % des agents éligibles. L'attribution s'appuie principalement sur les premiers et deuxième rendez-vous de carrière (avis "excellent" ou "très satisfaisant") et confère une bonification d'ancienneté d'un an.
- **7e échelon :** 222 éligibles, 66 promotions possibles (majoritairement attribuées sur avis "excellent").
- **9e échelon :** 188 éligibles, 56 promotions possibles (réservées aux avis "excellent").

3. Accès à la Hors-Classe

- **Modalités :** Basé sur l'appréciation finale arrêtée après le troisième rendez-vous de carrière (9e échelon). Cette appréciation est pérenne.
- **Chiffres clés :** 1 412 éligibles pour 303 promotions possibles.
- *Répartition des promus :* 60 avis "excellent", 150 "très satisfaisant", 102 "satisfaisant" et 21 "à consolider". Les promus relèvent essentiellement des 10e et 11e échelons.
- *Précisions :* Le vivier des éligibles est en légère diminution sur les dernières années. Les barèmes précis des derniers promus ne sont pas communicables en raison de situations individuelles spécifiques.

4. Accès à la Classe Exceptionnelle

- **Chiffres clés :** 674 éligibles pour 198 promotions possibles.
- *Répartition :* Les passages s'effectuent sur avis "favorable" (57 promus) et "très favorable" (141 promus) répartis sur les différents échelons concernés.

5. Bonification d'ancienneté pour les directeurs d'école

- Attribution de 3 mois d’ancienneté au bout d'un an d'exercice continu sur les fonctions de direction.

- **Chiffres clés :** 515 directeurs recensés, 483 bénéficiaires et 32 non-bénéficiaires (en raison d'interruptions dans la continuité de l'exercice). Chiffres stables par rapport à l'année précédente.

VOLET 2 : LA MOBILITÉ

1. Le mouvement POP (Postes à Profils)

- Dispositif en place depuis 2022 (43 postes publiés au total).

- Pour la rentrée, 7 postes ont été gérés, incluant des postes de remplaçants pour stabiliser les équipes et sécuriser les remplacements dans l'est de l'île face au déficit d'occupation.

- Un engagement d’exercice de 3 ans est requis sur ces postes.

2. Mouvements interdépartementaux (INEAT / EXEAT)

- **Entrées (INEAT) :** 515 demandes pour 66 réalisations (provenant principalement de Mayotte et d'Île-de-France).

- **Sorties (EXEAT) :** 46 demandes pour 41 sorties, affichant un taux de satisfaction très élevé.

- **Phase complémentaire d’ajustement :** 84 demandes formulées, aboutissant à 10 accords (motivés en grande majorité par des critères CIMM ou des priorités médicales). L'administration confirme que le blocage des sorties ne vient pas du département, mais des capacités d’accueil des départements demandés.

3. Mouvement intra-départemental

- **Participation :** 1 957 candidats (légère hausse).

- **Taux de mobilité :** 53 % de mutations réalisées (en baisse de 7 % par rapport à l'année précédente).

- **Taux de satisfaction :** 29 % sur le 1er vœu (contre 32 % l'an dernier) et 13 % sur le 2e vœu.

- **Affectations hors-vœux :** Hausse constatée (environ 5 % des enseignants, soit 57 agents). Cette situation concerne principalement les stagiaires et les enseignants à petit barème qui formulent des vœux géographiques trop restreints (notamment dans l'ouest et le sud) sans élargir suffisamment leurs choix.

- **Recours et révisions d'affectation :** 91 contestations ou demandes de révision traitées (principalement pour motifs médicaux ou convenance personnelle). Le bilan fait état de 25 suites favorables et de 9 renonciations suite à la réévaluation des postes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET SUITES

- **Rendez-vous de carrière (2025-2026) :** Les notifications des appréciations finales sont en cours de finalisation et seront communiquées d'ici la fin de la semaine.

- **Documents à venir :** L'administration adressera prochainement les critères de départage pour les promotions (en annexe des LDG) ainsi que des tableaux statistiques complémentaires (disponibilités, temps partiels, situations des stagiaires).